

VILLE  
DE  
MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 11<sup>e</sup> ET 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS**

**- Séance du Jeudi 1<sup>er</sup> Octobre 2020 -**

**Présidence de Monsieur Julien RAVIER, Maire d'Arrondissements.**

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 30 membres.

**20/035/EFAG**

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DES PROJETS ECONOMIQUES - SERVICE EMPLOI - Attributions de subventions pour l'année 2020 à des associations qui œuvrent en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi - 1<sup>ère</sup> série - Approbations de conventions.**

**20-35886-DPE**

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6<sup>ème</sup> SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11<sup>ème</sup> ET 12<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur l'attribution d'une subvention pour l'année 2020 à une association de notre secteur qui œuvre en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi et sur l'approbation de la convention.

### **BGE Provence Alpes Méditerranée-Accès Conseil - Marseille 13012 - EX016247**

L'association BGE Provence Alpes Méditerranée-Accès Conseil appartient au réseau national BGE (Boutique de gestion), 1<sup>er</sup> réseau indépendant d'appui à la création d'activité et au développement des entreprises. Elle favorise les initiatives individuelles en soutenant la création d'entreprises nouvelles, en assistant celles déjà créées et en appuyant les initiatives créatrices d'emplois.

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à être tentées par l'entrepreneuriat, alors que les créations d'entreprises par des femmes ne représentent aujourd'hui que 40 % en France. L'action intitulée "Elles osent elles entreprennent" propose des réponses concrètes aux femmes qui souhaitent créer leur activité ou à celles qui ont des difficultés à développer leur nouvelle entreprise. Ce dispositif poursuit 3 enjeux :

- déclencher l'initiative, éveiller l'intérêt pour la création d'entreprise,
- accompagner la réussite des entrepreneures,
- développer l'entreprise au féminin et permettre la création d'emploi.

En 2019, l'association a accompagné sur le territoire marseillais la création de 242 entreprises dont 98 par des femmes. La BGE Accès Conseil développe, depuis plusieurs années, l'action "Elles osent, elles entreprennent" afin de favoriser la pérennité et le développement des entreprises au féminin. De plus, à travers la mise en place d'une communication spécifique sur la campagne "la semaine de l'entrepreneuriat au féminin" BGE Accès Conseil met en valeur des femmes qui créent et réussissent le pari de l'entrepreneuriat. Plus de 12 000 internautes ont pu découvrir les portraits vidéo de 6 cheffes d'entreprises via les réseaux sociaux sur le site de l'association, sur Facebook et Twitter ainsi que sur leur chaîne YouTube. L'intégralité du parcours pour les entrepreneurs en herbe comme pour les chefs d'entreprise en développement, s'appuie sur une gamme d'outils numériques adaptés à leurs contraintes et en phase avec les nouvelles méthodes d'apprentissage plus numériques, plus participatives. Le tout accessible sur MonBureau Virtuel BGE.

En 2020, l'association souhaite poursuivre cette action, indispensable pour favoriser l'entrepreneuriat au féminin, leur pérennité et leur développement. Suite à la crise sanitaire et l'impact important que celle-ci va engendrer sur ces entreprises tenues par des femmes, cette action aura un effet sur leur soutien et l'appui dans leur sauvegarde.

L'action se décline en deux phases :

- en amont, soutenir les créatrices d'entreprises à travers un accompagnement personnalisé et adapté à leur problématique avec une alternance de conseils individualisés sur leur projet, et des formations collectives, en fonction de leurs besoins,
- en aval, valoriser des entreprises créées par les femmes à travers une communication dédiée sur les cheffes d'entreprises de TPE de Marseille et mettre en avant celles qui ont trouvé des solutions alternatives ou ont su réorienter leur offre de service suite aux effets du Covid-19.

L'association souhaite les accompagner dans la mise en œuvre d'un projet cohérent, réaliste et viable. Elle se fixe comme objectif d'accompagner 105 porteuses de projets, dont 40 créatrices en primo-développement et de valoriser la réussite de 5 cheffes d'entreprise à travers leur témoignage en vidéo.

Le budget prévisionnel 2020 de cette action s'élève à 21 000 Euros et se répartit comme suit :

Conseil départemental	2 000 Euros
Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 000 Euros
Ville de Marseille	6 000 Euros
Ventes de produits	4 000 Euros
Autres	6 000 Euros
<b>TOTAL</b>	<b>21 000 Euros</b>

Consciente des résultats positifs obtenus par l'association, la Ville de Marseille souhaite renouveler son soutien à cette action spécifique pour l'année 2020.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer à l'association BGE Provence Alpes Méditerranée-Accès Conseil pour l'année 2020 une subvention d'un montant de 6 000 Euros.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS  
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES  
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

**DELIBERE**

**ARTICLE 1** Est attribuée au titre de l'année 2020 à l'association BGE Provence Alpes Méditerranée-Accès Conseil une subvention d'un montant de 6 000 Euros.

**ARTICLE 2** Est approuvée la convention annuelle ci-annexée entre la Ville de Marseille et l'association subventionnée à savoir BGE Provence Alpes Méditerranée-Accès Conseil.

**ARTICLE 3** Madame la Maire ou son représentant est autorisée à signer lesdites conventions et tout document permettant la bonne exécution de la présente délibération.

**ARTICLE 4** Les dépenses correspondantes sont inscrites au budget primitif 2020 du Service Emploi - code service 40703 - nature 6574.1 - fonction 90 - action 19174668.

**Le présent projet de délibération  
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son  
enrôlement à une séance  
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération du  
Conseil des 11ème et 12ème**

**LE MAIRE des 11<sup>ème</sup> - 12<sup>ème</sup> Arrondts  
Conseiller Métropolitain  
Vice Président du Conseil de Territoire  
Marseille-Provence  
Julien RAVIER**